

André de Jeger

Leur alliance avec les Grosse de Grundviller

André de Jeger dit aussi Léger, Colonel de cavalerie, né vers 1628, fut anobli par lettres Patentes du Duc de Lorraine Charles IV le 12 Janvier 1668 (vérifiées le 1 décembre de la même année).

Cet anoblissement de 1668 se passa pendant sa carrière militaire et à l'âge de 40 ans. Une lettre d'affranchissement de Charles IV en date du 27 Juillet 1664 permet d'en déduire qu'il y possédait une maison à Grundviller. Il s'y retira vers 1672 après avoir quitté l'armée. Il y décéda le 29 Août 1691. Son acte porte la mention " Generosus et praenobilis". Il fut enterré dans la Chapelle Ste-Anne qui était sa propriété. Son épouse fut Marie La Batterie, je ne connais, à ce jour que peu de choses à son sujet. Elle décéda le 1 Mars 1717 à Grundviller et fut enterré aux cotés de son mari. Ses enfants héritèrent de ses biens, plusieurs d'entre eux furent Seigneur du fief de Grundviller. Il semble qu'ils vendirent assez rapidement leurs biens et seule Anne Marie resta sur le village. Cette famille s'éteignit alors sur la région.

On sait qu'il avait un régiment de cavalerie sous les ordres du Général de Ligneville et qu'il fut nommé Gouverneur de Sarralbe. On ne connaît bien pas à ce jour l'ascendance de André de Jeger. Il prit possession de son fief de Grundviller le 13 Janvier 1670 par un acte signé avec la Comtesse Anne Marie Rhingrave de Dhaun. Ce fief de Grundviller avait été crée par lettres du 27 Juillet 1664 et du 28 avril 1668. On peut penser que suite à son anoblissement, il reçut ce fief et en devint le Seigneur. En 1679, le Comté de Puttelange devint français et André de Jeger, par lettre du 6 Juin 1681, rendit hommage au Roi de France par décision de celui-ci en date du 17 octobre 1680.

Dans les actes religieux de Rémering, il est mentionné pour la première fois:

en 1666: Baptême d'un enfant de Barthélémy Baumann: marraine: "Des Herrn Obersten Jagers Schweitzeres Hausfrau Maria zu Saarlben " (Marie, la femme du Colonel Suisse Jager de Sarralbe).

puis en 1670: Naissance d'un enfant Durang de Rémering: marraine: "Des Obersten Jagers Tochter Johannetta" (Jeannette la fille du Colonel Jager).

en 1671: Baptême d'une fille Moritz: marraine: "Des Oberts Jager Gouverneur zu Saarlben, Tochter Johanneta" (Jeannette la fille du Colonel Jager, Gouverneur de Sarralbe).

en 1672: Baptême d'une enfant de Guillaume Bisch: marraine: "Des Obersten Jager Tochter Johanneta zu Grindviller".

Riestap dans son Armorial évoque un De Jeger avec les mêmes armes et originaire du Brabant Septentrional. Détail fort intrigant puisque on retrouve cette région dans le texte consacrée à Jeanne La Grosse Dame de Margny.

En 1671, baptême d'un enfant Moritz: marraine: "Des Oberst Jager, gouverneur zu Saarlben Tochter Johanneta ".

en 1672, baptême d'un enfant Bisch: marraine: "Des Obersten Jagers Tochter Johanneta zu Grindviller. Ici, il est question de sa fille Johanneta dont nous parlerons plus loin.

Donc avant 1668 le nom est Jager-Schweitzer. Après 1668 le nom Schweitzer n'est plus mentionné. A t-il été anobli sous le nom francisé de "de Jeger" ? Le nom Schweitzer indique t-il une origine suisse, beaucoup de Suisses ayant combattu pour Charles IV ?.

A ce jour, je pense qu'il est lié à une branche de Jeger venant du Brabant. Gauthier de Jeger, né à Bois-le-Duc avait les mêmes armoiries qu'André de Jeger. Sa fille, héritière de la Seigneurie de Meillbourg, épousa le Bailli de Thionville (voir les de Gévigny). Bois-le-Duc est en Hollande de nos jours et c'est l'ancien fief des Geel. Geel étant l'épouse du lieutenant de cavalerie Hans Gross. D'autre part en 1671, Charles de Jeger acheta une seigneurie de Neerlanden, ancienne possession de Jehanne La Grosse, épouse de Thomas de Plaine, le Chancelier du Duc de Bourgogne en 1497. Une étude est en cours pour évoquer ces troublants faits.

Comme Gouverneur de Sarralbe André de Jeger fait reconstruire la Chapelle de Ste Anne à Grundviller, détruite pendant la guerre de Trente Ans, comme du reste tout le village. La reconstruction était chose faite en 1670, puisque pour cette année les registres mentionnent un mariage fait "in sacello de Grindviller".

A cette chapelle était annexé un ermitage, parmi les ermites, il y eut un excellent sculpteur dont les oeuvres sont en partie conservées. La chapelle Ste-Anne fut détruite en 1873 lorsque fut construite l'église paroissiale actuelle. On retrouve aujourd'hui quelques bancs, sculptures et statues.

Son passage à Sarralbe ne m'a pas permis de retrouver des documents sur lui. Son titre de Gouverneur faisait de lui le représentant du Duc pour les questions militaires. Sarralbe n'était pas une très grosse ville forte.

Son fief de Grundviller

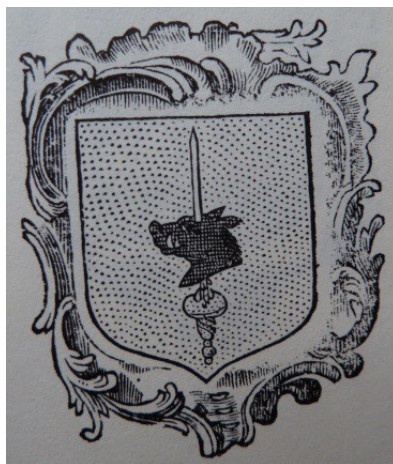
André de Jeger avait acquis de vastes biens dans le village de Grundviller : 156,5 Morgen Ackerland ou terres de labour 28 Pfemmert Wiesen d'après un état dressé en 1702 (respectivement 32 et 4,3 hectares). Ce terrier de 1702 nous donne un descriptif très précis de toutes les terres distribués après son décès. Je possède une copie de cet inventaire, l'original est aux archives de Wertheim en Allemagne.

Un long travail doit permettre de reconstituer tout le ban de Grundviller avec le nom des parcelles, leur situation, leur surface et leurs propriétaires. On peut dire que le ban était divisés en trois saisons: la première de 49 1/2 jours de labours se situe près de la Chapelle, le seconde de 43 1/4 jours se situe vers le Michelbach et les Houden, la troisième de 59 3/8 jours se situe vers Puttelage. Le total des terres est de 162 1/8 de jours. Les prairies et breuil avaient une superficie de 37 1/4 jours de fauchées.

" Charles IV à tous Salut. Nous avons reçu l'humble supplication de notre très cher et féal André Jeger cy devant: Colonel de cavalerie dans nos troupes, contenant qu'il possède une maison seize au village de Grundviller dans le Comté de Puttelage, Bailliage d'Allemagne, consistant en bastiment, grange, escuries, terres labourables, preys, jardin et chenevière, et de savoir singulièrement qu'il nous plut affranchir et escompter lad' maison avec ses appartenances et

dépendances, les laboureurs y résidant, de toutes tailles, contributions. Logement de gens de guerre subsiste entre la communauté Impositions et de toutes autres charges de quelque nature elles puissent estre, en laquelle supplication inéline favorablement et de s'en faire connaître en cette occasion, que s'est offert la satisfaction que nous avons des bons et fidèles services qu'il nous a rendu en diverses occasions. Savoir, pensons que nous pour ces causes et autres bonnes et raisonnables considérations à ceci. Nous mouvante avons de notre certain service pleine puissance et autorité souveraine lad'maison avec ses appartenances et dépendances, laboureurs y résidant, affranchi et escompté comme de ces présents affranchissements et exemptions de toutes Tailles, Contributions, Logement de gens de guerre subsiste entre cette communauté. Impositions de toutes autres charges de quelque nature qu'elles puissent être. Y donnons un mandement à tous nos Maréchaux, Sénéchaux Baillys de signement celuy d'Allemagne. Présidents de gens de nos comptes de Lorraine, Lieutenants Généraux de ce Bailliage, Procureurs généraux et leurs Substituts, Juges présents, Receveurs, Contrôleurs. Et à tous autres nos officiers de justice, cassaux et sujet qu'il appartiendra que de cette note présente franchise et exécution et que chacun d'eux à son égard fassent jouir, posséder et user led' André Jeger. Ensemble ces laboureurs résident en la dite maison, pleinement et paisiblement, sans leur faire commettre n'y donner n'y souffrance leur être fait, nuire ou donner aucun trouble ou empêchement ou contrariété. Car ainsi nous plaît en foy de quoy nous avons aux présentes signées de notre main et contresignées par l'un des secrétaires de notre commandement de finance pour mettre et apposer notre grand scel, donné en notre Ville de Nancy le 27 07 1664. Signé Charles et sur le registre par son altesse. De Vaulin.
(archives de Nancy B114).

Ses Armoiries



" Porte d'or, à une hure de sanglier de sable allumée et armée d'argent, traversée d'une épée, posée en pal de même, ensanglantée de gueules et garnie d'or ".

En héraldique: En Pal de Gueules et garnie d'Or signifie: pièce qui traverse l'écu verticalement de couleur d'Or avec deux bandes rouges de chaque côté. Les couleurs sont celles de la Lorraine.

Les lettres de jussion de S.A. portant mandement aux gens de son conseil et des comptes de Lorraine de procéder à l'enregistrement de celles de noblesse accordées sans aucune taxe de finance au dit André de Jeger, sont du 22 Novembre 1668.

Ces sources proviennent du Nobiliaire de Lorraine et du Barrois de Ambroise Pelletier ou Dom Pelletier: Bénédictin et curé de Senones.

J'ai retrouvé la lettre d'anoblissement 135 du Duc Charles IV aux archives départementales de Nancy en 1987. Son texte ne diffère guère de celui de Dom Pelletier. Il précise un point: son anoblissement fut donné pour services rendus en tant qu'officier.

Voici son contenu:

"Anoblissement 135 22.11.1668 Lettre en papier du même Duc portant mandement aux gens de son Conseil et des Comptes de Lorraine de procéder à l'enregistrement des Lettres de Noblesse accordées le 12 Janvier précédant à André Jeger cy devant Colonel de Cavalerie pour son service, sans aucune taxe de finance ".

De nombreux documents évoquent les ordres de marche des régiments Lorrains. On trouve ces documents au Ministère des Affaires étrangères, à la Bibliothèque nationale ou aux Archives de Lorraine avec le fonds du général de Ligniville.

Sa carrière militaire

De Jeger est cité comme Colonel entre 1650 et 1655 dans de nombreux actes. Il était alors très jeune. Il appartient à l'armée du Général Philippe Emmanuel de Ligneville. Celui-ci est Général d'Artillerie et Commandant des Armées du Duc de Lorraine. On citera les documents suivants:

Le 29 novembre 1650, il rejoint l'armée du Général Fauge avec les régiments Valentin, Montauban et Romecourt.

En 1653, il est sous les ordres de Fauge au service de SA. Il a annoncé à Charles IV la prise de Rocroi le 30 septembre 1653. Ce fut une grande victoire de Condé sur les Espagnols. A l'heure même où mourait Louis XIII (14 mai 1643), les Espagnols entraient en Champagne. Un jeune Général de 22 ans, le Duc d'Enghien, qui devait être le grand Condé, écrasa à Rocroi leur infanterie jusque-là réputée invincible (19 mai 1643).

Le 7 janvier 1654 il est dans la région de Malmédy ou Stavelot.

Le 25 novembre 1654, un ordre est donné aux 6 régiments envoyés en Lorraine de marcher sur la Sarre: 3 régiments de cavalerie: Jeger, Mauléon et

Remenecourt, 3 régiments d'infanterie: Belrose, Baudricourt et la Batrie. Un courrier est joint pour l'Electeur de Trèves afin d'autoriser leur passage.

Le 29 novembre 1654, un ordre est donné aux Colonels Jeger et Mauléon de recevoir dans leur régiment les 9 officiers de Bassompierre (2 capitaines, 4 Lieutenants, 2 Corvettes et 1 Quartier Maitre).

Ordre du 29 novembre 1654 donné aux Colonels Jeger, Mauléon et Remenecourt de recevoir le Lt-Colonel Weistroff du Rgt. de Bassompierre dans le Rgt. ou il aimera le mieux aller comme Réformé.

Compte-rendu fait au Duc Nicolas-François en date du 18 décembre 1654 pour lui dire que les Officiers réformés du Régiment de Bassompierre vont à l'ennemi et qu'il adés difficultés à se poster sur la Sarre comte-tenu que les Châteaux sont tenus par l'ennemi.

Ordre du Duc Nicolas-François à de Jeger de châtier les déserteurs, de se retirer si le logement est impossible dans la Sarre sur Bitche, Homburg ou Landstuhl qui seront mieux que Lille ou Lens, de ne pas rester en Allemagne car le séjour s'est déjà trop prolongé et il y a des plaintes.

Ordre du 22 décembre 1654: "au Colonel de Croonders de mettre le Colonel Jeger en quartier à Hombourg avec trois compagnies de cavaliers, au cas où celui-ci devrait se retirer de Landstuhl".

Ordre du 23 décembre 1654 donnant ordre aux Régiments Jeger, Bellerose et La Batterie de marcher au plus vite sur Bitche, Homburg et Landstuhl par le chemin le plus sur.

Ordre du 26 décembre 1654: "au Colonel de Croonders concernant les ordres pour Schaumburg, la désertion de de Remencourt et la réunion avec les régiments Jeger, Belrose et La Batterie".

Demande d'argent du 26 décembre 1654 pour remonter les soldats du Régiment qui sont à pied.

Lettre de Nicolas-François du 16 Janvier 1655 constatant la bonne arrivée du Régiment Jeger et ordonnant la remonte et la levée de la Compagnie qui lui manque. On peut estimer qu'un régiment avait 10 compagnies à 200 hommes. Celui de André Jeger est cité à 6 compagnies (1200 hommes).

Ordre du 21 janvier 1655 aux Colonels Allamont, Speltz, Jeger, Lenoncourt et Tracstorff de faire marcher 50 chevaux de leur régiment et tous ceux qui sont à pied sous le Commandement du baron de Feldberg.

Lettre de Nicolas-François du 30 janvier 1655 pour prendre note de la bonne arrivée du Régiment, précise que si le fourrage manque à Bitche de retirer les Compagnies, de faire diligence pour conserver le Régiment, de la remettre à 6 compagnies.

Ordre de Nicolas-François du 8 février 1655 de recevoir et loger les régiments de Jeger aux Capitaines, Commandants et Officiers des villes, châteaux et terres de son Altesse.

Charge de 1er Capitaine au Sergent Major Claude de St Remy et charge de Sergent Major à pourvoir dans son Régiment.

Ordre du Duc Nicolas-François à Malaincourt, en date du 8 février 1655 pour doter 3700 Rxd dont 1700 pour remonter son Régiment et 2000 pour subsistance.

Tous ces renseignements sont extraits de la thèse du Colonel J.C. Fulaine sur l'Armée du Duc Charles IV. Cet ouvrage méconnu est d'une dimension rarement atteinte dans un travail de recherches historiques. Cette thèse de Doctorat en histoire est l'aboutissement d'un travail de 10 ans. L'importance du document, 3 gros volumes richement illustré de cartes ne permet pas à ce jour une possibilité d'édition.

Ces documents sont très intéressants car on y voit que De Jeger était dans la région dès 1650 et que son épouse Marie La Batterie était peut-être la soeur d'un Colonel de Cavalerie. Les De Croonders sont une grande famille avec de nombreuses unions avec les de Seltzer et de Lallement. En 1650 et 1651, le Duc Charles IV envoie ses ordres à son armée depuis Bruxelles. Nous sommes en pleine guerre contre l'Espagne et la Fronde fait rage à Paris.

Dans le livre sur le Bailliage d'Allemagne de Henri Hiegel, on a quelques détails sur les garnisons des Châteaux de Bitche et Hombourg.

Le château de Hombourg était armée de pièces de fonte avec un maître poudrier. Celui de Bitche avait en 1631 un cantonnement de 500 chevaux-légers. En 1655, de Jeger était à Bitche, un acte paroissiaux le cite comme Colonel et Major du Colonel de Pilly.

Ses enfants

1° Jeannette ou Johanneta ou Johanna:

Déjà mentionnée plus haut, mariée "praenobili et ornatissimo Domino" avec Jacques Guemier de Limoges "lemovicensi ex marche Limoges". Elle mourut en 1692 ou 1694 à Grundviller "in puerperio" (en couches). Sa fille Johanna fut baptisée le 10 février 1694, sa marraine fut Marie Jeanne De Jeger et son parrain Louis de Jeger. Ensuite on ne trouve plus de traces de cette famille Guemier dans la région. Le nom de Guemier n'est pas clairement défini bien qu'en 1681, à Puttelange, on retrouve un Nicolas Guemier.

2° Charles Gaspard:

Charles fut Ecuyer, officier dans un régiment autrichien et Seigneur de Grundviller. Il est né vers 1664 et décède le 8 octobre 1744 à Hombourg-Haut (57). Il fut inhumé dans la collégiale de Hombourg. En 1725, il est cité comme Seigneur de Grundviller. En 1731 il habita St-Avold. Il épousa Thérèse Bollexina née Corrandine. De ses enfants, deux sont connus:

Elisabeth: née le 25 mai 1702 parrain: Antoine Affricain de Fournier, Baron de Nydeck et Comte de Maxéville, Chambellan de S.A.R le Duc

Léopold et commandant une compagnie de chevaux-légers de sa garde, marraine: Elisabeth Marie, épouse de Georges de Seholtzer maire de Sarralbe.

Anne Marguerite: née vers 1709, elle est décédée le 5 janvier 1785. Elle a épousé le 5 février 1751 Thomas de Gallois , écuyer et greffier en la Prévôté et Gruerie de St-Avoid. Les témoins de ce mariage furent : Charles Gaspard de Jeger, Viart Prévot de St-Avoid, Gérardy Lieutenant de Prévoté, Bidault Procureur de St-Avoid, de Gallois officier au régiment de Dillon.

Dom Pelletier précise que Charles Gaspard habita St-Avoid en 1731. Il obtint le retrait féodal de plusieurs biens provenant des Sieurs de Bassy, Silly et Mitry et situés tant en la Seigneurie de Faulquemont, qu'en la prévôté de Boulay. Lesquels étaient possédés par des roturiers. Ledit retrait lui fut accordé tant en considération de ses services que ceux de son père. On ne trouve plus de trace de sa famille dans la région.

3° Louis Henri:

Il épousa Joséphine de Fischer, "oriunda ex Vienne Austriae". Ils eurent quatre enfants dont une fille: Anne Marie née en 1716 qui a pour parrain: Franz Xaver de Fischer de Vienne représenté par Hubert Grosse. Leurs autres enfants furent: Friedrich Franz Ludwig, Johann Wilhelm et Franz Ludwig. En 1720, il est cité comme Seigneur de Grundviller ayant hypothéqué celui-ci. En 1730, il vend son fief aux enchères. Après 1730 on ne trouve plus trace de cette famille. Avant de quitter le pays ils firent une fondation à l'église de Heckenransbach. L'acte donne aux fondateurs les qualificatifs suivants:" Der Hochwohl Edle Louis de Jeger und sein Hochwohl Liebe Frau, Josepha Anna Maria Catharina von Fischerin".

Ils disparaissent du pays, je suppose en Autriche. On a constaté d'autres départs de Lorrains pour Vienne lorsque en 1738 le Duc François démissionna en faveur de Stanislas Lescinsky et épousa l'impératrice Marie Thérèse d'Autriche.

Louis de Jeger fit une fondation à l'église de Ransbach le 18 avril 1730. Cet acte est encore conservé dans les registres de la Paroisse de Heckenransbach (maintenant Ernestviller). Son épouse Marie Catherine de Fischer et lui, ont signé l'acte. Ensuite ils ont du quitter le village. On peut penser qu'ils sont partis en Autriche et à Vienne d'où était originaire son épouse.

De nombreux nobles Lorrains suivirent le Duc François de Lorraine lorsqu'il abdiqua en 1738 au profit de Stanislas Lescinsky. Il devint Duc de Toscane puis époux de Marie Thérèse, Impératrice d'Autriche et fondateur de la lignée Lorraine-Habsbourg.

Cette fondation devait permettre de dire une messe le mardi suivant le 1er dimanche de Pâques pour tous les défunts de la famille.

Dans les archives de Wertheim:

- On trouve un acte du 26 Août 1720 : celui-ci rend une partie du fief de Grundviller à Henri de Jeger. Il devra payer sous trois mois suivant les offres le prix de l'engagement. Cette lettre du Duc Léopold cite Henri comme Ecuyer de la Garde des Chevaux-Légers du Duc. Ce fief, il avait du l'hypothéquer en 1713 à Dominique Klock et Jean Fischer pour la somme de 800 écus et pour trois ans. Dominique et Jean avaient épousés deux filles de Anne Marie de Jeger et Hubert Grosse. Ce retait féodal s'est fait aux dépends du Comte de Puttelange, le Rhingraff de Salm qui avait voulu récupérer ce fief.

- On trouve plusieurs documents évoquant la vente du fief de Grundviller appartenant à son père, au Sieur Joseph Stock.

- Vente du fief de Grundviller datée du 8 août 1730 au Sieur Joseph Stock. Avec son épouse, Louis Henri de Jeger avait passé un contrat devant Maitre Bour de Sarreguemines les 12 et 22 février 1729, pour vendre ses biens sur Grundviller contre la somme de 560 louis d'or aux Armes de France et de 540 livres de Lorraine. Dans ce départ de Cour, il est cité comme Ecuyer et Lieutenant des Chevaux légers de la Garde du duc de Lorraine. Ses terres sont comptées pour 150 jours (environ 30 hectares sur un total de 200 pour le ban de Grundviller). Hubert Grosse, qui a du contester cette vente ou n'a pu les acquérir, en tant que héritier par son épouse Anne Marie de Jeger, se voit attribuer le reste du surplus des terres du fief.

- daté du 10 juillet 1730: Henri de jeger avait contesté la façon dont les criées s'étaient faites au sujet de la vente du fief de Grundviller. Cette sentence du Bailliage d'Allemagne lui donne tord.

4° Anne Marie:

Née vers 1665, elle décéda le 18 mai 1745 à Grundviller. Elle fut enterrée dans la Chapelle Ste-Anne aux cotés de son mari. C'est la seule des descendantes de la famille de Jeger qui soit restée dans le village. Elle épousa Hubert Grosse en 1687 ou 1692. Par elle toutes les propriétés de Jeger, comme aussi la chapelle St-Anne passèrent à la famille Grosse, qui pendant un siècle seront de riches propriétaires. Elle reçut de la Comtesse de Puttelange Anne Marie sa Marraine, la Cense d'Edesviller.

Il existe un état dressé en 1750 à Sarreguemines qui donne à la famille Grosse 549 jours et 127 fauchées.(cad 112 hectares de terres de labour et 20 hectares de près). C'est plus de la moitié du Ban de Grundviller. On peut y remarquer la petitesse de celui-ci et en déduire que peu de familles pouvaient en vivre.

5° Marie Catherine Thérèse:

Enfant sans doute illégitime de André de Jeger. Elle épousa Jean Francois de Juvigny de Pointe, Chevalier seigneur de Meillebourg, Ham et Kaufen, Grand

Bailli d'épée du Bailliage et Gouvernement de Thionville.

Les de Jeger sont parrains et marraines de nombreuses fois dans les registres de Rémering ou Grundviller.

Documents sur les de Jeger

Dans les archives de Wertheim, en Allemagne, on retrouve les actes anciens de la prise de possession du fief de Grundviller par André de Jeger.

- lettre signée du 16 juin 1681 dans lequel il défend les intérêts de sa Seigneurie. Il se nomme Seigneur pour le quart de Grundviller. Cette lettre est signée par lui et sans doute écrite de sa main.

- Lettre de prise de possession du fief de Grundviller de André de Jeger sur Madame la Comtesse Anne Marie, Rhingrave de Dhaun en date du 13 janvier 1670.

- Création du fief de Grundviller par lettres du 27 janvier 1664 et du 28 avril 1668.

- Terrier fait en 1702 à la mort de André de Jeger et qui servit au Sieur Joseph Stock pour prendre possession de son fief. On y trouve une liste de toutes ses terres et de leur situation.

- Acte de vente de Jean Wagner du 30 novembre 1679 au profit du Sieur Jäger. Cette vente consiste en 3 jours de terre sur le Ban de Grundviller. Hans Gross a fait sa marque en tant que caution. Heinrich Kriger de Sarralbe a signé l'acte.

Aux archives de Nancy, on trouve sous la côte B9272:

- une déclaration des habitants de la Seigneurie de Puttelange de 1666. Elle sert à établir le paiement de l'Aide de St Rémy (impôt à payer). Sur Grundviller, on trouve Hans Gross et le Colonel de Jeger.